|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Éléments de constitutifs** | **Description des éléments constitutifs et,**  **État de l'élément de base "souhaité" suggéré (à mettre en contexte)** | **Les sous-éléments** | **Questions d'orientation pour analyser la force de l'élément de base** | **Résultats possibles des éléments constitutifs (à mettre en contexte)** |
| Politique, stratégie et planification | **Description :** Les politiques, stratégies et plans stratégiques aux niveaux national et local visent à atteindre des objectifs sectoriels et à aider à mobiliser des ressources, en alignant les parties prenantes autour d'une vision commune.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Les politiques cohérentes approuvées par le gouvernement sont clairement axées sur la pauvreté et conçues pour répondre aux défis et aux priorités propres à chaque pays. Les politiques sont soutenues par des stratégies de mise en œuvre et des plans sont régulièrement élaborés et utilisés par les parties prenantes. Un cadre juridique habilitant fournit des orientations réglementaires. | * Élaboration et/ou révision des politiques * Développement et/ou révision de la stratégie * Élaboration et/ou révision du plan * Établissement de normes | Dans quelle mesure les politiques liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène répondent-elles de manière adéquate aux défis cruciaux qui se posent, y compris les questions d'inégalité et de durabilité ? | * Politiques et plans gouvernementaux pour un accès universel, durable et inclusif à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène (WASH) * Plans basés sur des preuves (par exemple, recherche formative), des données de suivi du niveau de service et les coûts du cycle de vie complet * Plans financés et mis en œuvre aux niveaux national et local * Intégration de la dimension de genre et de l'inclusion sociale dans la politique et la stratégie * Les plans nationaux d'adaptation au climat font du programme WASH une composante essentielle de l'adaptation * Normes de service reconnues et appliquées au niveau national * Établissement d'objectifs réalistes en matière de couverture et de qualité des services qui éliminent progressivement les inégalités et contrôlent la durabilité |
| Dans quelle mesure les politiques sectorielles sont-elles transparentes, inclusives, équitables et sensibles à la dimension de genre ? |
| Dans quelle mesure les stratégies visant à atteindre les objectifs politiques sont-elles clairement définies et opérationnelles ? |
| Les plans annuels sont-ils élaborés dans le cadre d'un processus participatif et inclusif pour atteindre les objectifs politiques ? |
| Dans quelle mesure les politiques/plans fixent-ils des objectifs réalistes en matière de couverture des services et de normes de qualité qui éliminent progressivement les inégalités d'accès et assurent la durabilité ? |
| Dispositions et capacités institutionnelles | **Description :** Les dispositions et les capacités institutionnelles désignent généralement les institutions à tous les niveaux ayant des rôles et des responsabilités clairement définis dans la politique gouvernementale, avec des ressources humaines et financières adéquates pour remplir ces rôles et responsabilités. Cela inclut la capacité en termes de compétences disponibles et de personnel disponible pour remplir les rôles.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Décentralisation progressive des fonctions du secteur vers les institutions WASH avec des rôles et des responsabilités clairement définis. Les institutions possèdent les  ressources humaines,  techniques et financières nécessaires pour assumer leurs responsabilités. | * Des rôles et des responsabilités clairs * Gestion des performances du personnel | Les rôles et responsabilités des institutions en matière d'EAH dans les différents lieux (rural/urbain ; foyer/communauté ; écoles ; établissements de soins de santé) sont-ils clairement définis ? | * Rôles et responsabilités clairs des institutions WASH concernées à différents niveaux, définis dans la politique gouvernementale * Capacité à évaluer, planifier, budgétiser, mettre en œuvre et suivre une prestation WASH inclusive et durable en place au niveau national/sous-national * Une structure organisationnelle claire et efficace au niveau national/sous-national * Réalisation d'un niveau approprié de décentralisation pour la fourniture effective d'un accès inclusif, durable et universel. |
| Dans quelle mesure la décentralisation a-t-elle été réalisée ? La responsabilité financière et décisionnelle a-t-elle été décentralisée ? |
| Les institutions responsables de l'EAH ont-elles la capacité et les ressources nécessaires pour s'acquitter efficacement de leurs rôles et responsabilités ? |
| Quelles compétences et connaissances faut-il renforcer pour que la main-d'œuvre dispose des compétences et des capacités requises ? |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Coordination et intégration | **Description :** Coordination et intégration. La coordination des acteurs WASH par le gouvernement autour d'un plan unique est nécessaire pour éviter la duplication des efforts et les interventions fragmentées qui ne respectent pas les normes nationales. L'intégration du programme WASH dans les secteurs de la santé, de l'éducation et autres est nécessaire pour obtenir des résultats à grande échelle, durables et inclusifs en termes de genre.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Approche sectorielle de la planification du développement, harmonisation des donateurs, plateformes multipartites permettant une participation significative des acteurs non étatiques à différents niveaux. Intégration complète de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène et intégration dans les secteurs de la santé et de l'éducation. | * Mécanismes de coordination sectorielle * Groupes de travail sectoriels * Intégration WASH * Coordination intersectorielle | Dans quelle mesure les parties prenantes (y compris les ONG) alignent-elles leurs approches sur la politique et les lignes directrices nationales ? | * Leadership du gouvernement dans la coordination et l'alignement du secteur * Un alignement et une coordination clairs entre tous les ministères concernés (y compris les ministères des finances, de la santé et de l'éducation) * Alignement des partenaires de développement sur la politique et la stratégie du gouvernement * Programmation conjointe * Mécanisme de coordination qui permet la participation d'un large éventail de parties prenantes |
| Existe-t-il un mécanisme pour soutenir la collaboration et la coordination entre les parties prenantes du secteur (y compris les groupes de défense des droits, le secteur privé à petite échelle, les médias, etc.) |
| Existe-t-il un processus d'examen annuel efficace qui permette de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des plans et objectifs sectoriels ? Toutes les parties prenantes concernées sont-elles impliquées dans le processus de révision ? |
| Dans quelle mesure les ministères responsables de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène sont-ils coordonnés entre eux (y compris le ministère des finances, le ministère de l'éducation et le ministère de la santé) ? |
| Financement | **Description :** Financement. Les stratégies de financement sectoriel qui couvrent tous les coûts du cycle de vie des produits WASH sont essentielles à la réalisation d'un accès universel, durable et inclusif. La faiblesse des investissements des secteurs public et privé, l'insuffisance de la décentralisation fiscale, l'inefficacité des processus de déblocage des fonds en temps voulu et la faible priorité accordée aux recettes pour l'entretien du capital, le soutien continu et le changement de comportement signifient que les objectifs WASH ne sont pas atteints ou maintenus.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Processus de budgétisation sectorielle clairement défini, lié à un plan d'investissement sectoriel à moyen terme, accords de financement conjoints entre le gouvernement et les donateurs, stratégies de financement sectoriel durable. Des mécanismes de financement efficaces permettent de dégager des fonds suffisants pour la réalisation des plans en temps voulu. Accords de financement conjoint entre le gouvernement et les donateurs, stratégies de financement durable qui couvrent les services nouveaux et existants et les interventions visant à modifier les comportements. | * Analyse des coûts du cycle de vie * Stratégies de financement * Défense du budget * Budgétisation | Dans quelle mesure les coûts du cycle de vie de la prestation de services sont-ils connus et budgétisés par les gouvernements et les prestataires de services nationaux et infranationaux ? | * Les plans et budgets WASH des niveau administratif étudiés sont assortis de sources de financement (tarifs, taxes, transferts) pour couvrir toutes les catégories de coûts (CapEx, OpEx, CapManEx, coûts de soutien directs, coûts de soutien indirects, coût du capital) * Les plans et les budgets des niveau administratif étudiés prévoient des budgets pour l'eau, l'assainissement et l'hygiène qui tiennent compte de l'égalité des sexes et qui sont inclusifs * Mécanisme efficace pour le déblocage en temps voulu de fonds adéquats pour les projets WASH nouveaux et existants * Une capacité d'absorption suffisante pour dépenser les fonds * Accords de financement établis avec des parties prenantes externes (par exemple, multilatérales, Banque mondiale, banques de développement, partenariats public-privé, etc.) * Crédit disponible pour WASH |
| Existe-t-il des critères pour déterminer l'attribution équitable des fonds et sont-ils appliqués ? |
| Existe-t-il des stratégies permettant de financer les coûts permanents, notamment les dépenses d'investissement et d'entretien à grande échelle et les coûts de remplacement ? Existe-t-il des directives nationales sur la fixation et la perception de tarifs abordables ; et sont-elles appliquées ? |
| Un budget adéquat a-t-il été convenu pour le champ d'action proposé dans le plan annuel WASH ? Quelle proportion du budget est actuellement utilisée ? |
| Les engagements de financement à moyen terme pour le secteur WASH sont-ils suffisants pour atteindre les objectifs ? |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Prestation de services et changement de comportement | **Description :** Prestation de services et changement de comportement. Le programme WASH devrait être accessible à tous en permanence. Les options de service, les modalités de gestion, les technologies, les processus d'approvisionnement, les processus de contrôle de la qualité et les stratégies de changement de comportement sont nécessaires pour fournir un service WASH inclusif et le maintenir.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Modèles, approches et normes définis pour l'extension de la couverture / l'adoption et le maintien de la qualité des services et des comportements. Les modèles de prestation de services pourraient inclure la collaboration avec les services publics, les fournisseurs du secteur privé par le biais des systèmes de marché, des ONG locales, des agents de vulgarisation du gouvernement, des groupes de défense des droits ou d'autres mécanismes adaptés au contexte.  *(à mettre en valeur)* | * Modèles de gestion pour la fourniture de services inclusifs et le soutien post-mise en œuvre * Contrôle de la qualité, processus de passation de marchés et d'acquisition * Gestion des actifs * Engagement du secteur privé | Existe-t-il des options et des approches technologiques acceptées/approuvées au niveau national pour promouvoir les changements de comportement qui devraient être utilisées dans différents endroits (rural/urbain ; menage/communauté ; écoles ; établissements de soins de santé) ? Existe-t-il des options technologiques inclusives et accessibles ? | * Intégration de la dimension de genre et de l'inclusion sociale dans les modèles et approches de prestation de services et de changement de comportement * Contrôle de la qualité dans les processus de passation de marchés et de contrats * Renforcement/établissement de mécanismes de soutien après la mise en œuvre, y compris le renforcement des comportements en matière d'hygiène * Renforcement/établissement d'un mécanisme de révision et d'adaptation des méthodes de prestation de services * Gestion des actifs * Modèles évolutifs pour la fourniture et la gestion de services WASH dans les écoles, les établissements de soins de santé, les communautés, les espaces publics et les institutions * Renforcement et mise en place d'un mécanisme de gestion des déchets |
| Existe-t-il des normes de conception et de construction acceptées/approuvées au niveau national pour garantir la qualité des infrastructures dans différents endroits (rural/urbain ; foyer/communauté ; écoles ; établissements de soins de santé) ? |
| Les niveaux de service et les critères de performance sont-ils clairement définis et compris par les prestataires de services et les consommateurs ? |
| Dans quelle mesure les modèles de soutien à la prestation de services dans différents lieux sont-ils appropriés ? Quelle est l'efficacité des modèles appliqués dans la pratique ? |
| Des mécanismes de soutien post-construction sont-ils en place pour développer et soutenir les prestataires de services ? |
| Les rôles et responsabilités de tous les éléments des modèles de prestation de services définis sont-ils clairs (par exemple, conception, installation/mise en œuvre, suivi, entretien, réparation, etc.) |
| Les utilisateurs finaux / communautés sont-ils impliqués dans la planification du type de service à fournir (ou de la technologie à adopter) ? |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Suivi | **Description :** Le suivi des performances du secteur permet de suivre les progrès réalisés par rapport aux objectifs et d'indiquer les points sur lesquels il est nécessaire de corriger la trajectoire. Le suivi continu des niveaux de service, à l'aide d'indicateurs harmonisés, aide le gouvernement à élaborer des plans stratégiques identifiant les domaines dans lesquels il devrait, avec d'autres, investir dans de nouveaux projets WASH et cibler le soutien à apporter pour maintenir les prestations WASH existantes.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Capacité de gestion de l'information sectorielle, cadre convenu pour l'évaluation des performances (équité, durabilité), accès à l'information et mécanisme de suivi indépendant des performances du secteur renforcé/établi. Suivi, évaluation et revue efficaces, réguliers et inclusifs des performances du secteur. | * Examen sectoriel conjoint * Harmonisation des indicateurs * Collecte de données * Mécanismes de mise à jour des données * Analyse des données * Les données dans les décisions | Existe-t-il des indicateurs et des normes convenus au niveau national pour la prestation de services et le changement de comportement, qui font l'objet d'un suivi constant ? | * Le gouvernement a fait preuve de leadership dans le suivi des performances * Système d'information de gestion fonctionnel, accessible et régulièrement mis à jour * Alignement des indicateurs * Le genre et l'inclusion sociale intégrés dans les SIG et les indicateurs * Utilisation des informations et des données de suivi dans la prise de décision * Examen régulier et multipartite des performances du secteur * Intégration des indicateurs WASH dans d'autres SIG, par exemple dans l'éducation : E-MIS et dans la santé : H-MIS |
| Dans quelle mesure les données sur le genre et le handicap sont-elles intégrées dans les indicateurs et les normes nationales ? |
| Dans quelle mesure les données de suivi sur l'accès aux services WASH sont-elles utilisées pour éclairer la prise de décision ? |
| Existe-t-il un système de surveillance national qui enregistre les données WASH et d'autres informations sectorielles pertinentes ? |
| Comment les données de suivi sont-elles utilisées pour informer les processus de coordination et de planification sectoriels ? |
| Redevabilité et réglementation | **Description :** Redevabilité et régulation. Les gouvernements sont responsables de l'élaboration des politiques, des lois et des règlements et de la prise de décisions qui affectent leurs citoyens. Bien que les engagements WASH existent sur le papier, ils ne peuvent être mis en œuvre que si les gouvernements sont tenus de rendre des comptes. De même, les prestataires de services, les utilisateurs du secteur WASH, les donateurs, les organisations non gouvernementales (ONG) et les acteurs de la société civile ont des responsabilités qui ne peuvent être exercées que s'ils sont eux aussi tenus de rendre des comptes.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Un cadre juridique et réglementaire clair est en place qui articule les responsabilités des fournisseurs de services d'EAH et des utilisateurs de services. Ce cadre est utilisé pour obliger les fournisseurs, les autorités et les utilisateurs à rendre des comptes. Des mécanismes de redevabilité transparents permettent aux utilisateurs de demander des comptes au gouvernement et aux responsables de la fourniture de services, ainsi qu'au gouvernement de demander des comptes aux fournisseurs de services. Les mécanismes de redevabilité sont utilisés pour expliquer les décisions, les allocations ou les performances, ainsi que pour informer les travaux futurs. | * Retour d'information des utilisateurs / mécanismes d'engagement * Règlement * Mise en œuvre * Suivi du budget * Accès à l'information | Des mécanismes réglementaires pour l'EAH au niveau national, sous-national et local sont-ils en place et opérationnels ? Dans quelle mesure permettent-ils aux gouvernements de demander des comptes aux fournisseurs de services ? | * Le gouvernement a fait preuve de leadership en matière de redevabilité et de réglementation * Renforcement/établissement du cadre réglementaire * Renforcement/établissement de normes de service * Mise en œuvre de la redevabilité (ministères) * Mise en œuvre de la redevabilité (secteur privé, services publics, etc.) * Plateformes et processus pour l'engagement des citoyens/utilisateurs de services (par exemple, transparence des données, budgétisation, procédures de plainte, etc.) |
| Comment les utilisateurs / citoyens peuvent-ils demander aux prestataires de services de rendre compte de la qualité des services WASH ? |
| Quelle est l'efficacité des mécanismes qui permettent aux utilisateurs / citoyens de tenir les gouvernements responsables de la prise de décision en matière d'EAH ? |
| Quelle est la diversité des utilisateurs / parties prenantes qui fournissent un retour d'information par le biais de mécanismes de responsabilisation ? |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Genre et inclusion sociale | **Description :** Genre et inclusion sociale. Dans tous les pays, il existe des groupes de population et des personnes qui sont exclus des services en raison de leur lieu de résidence, du groupe auquel ils appartiennent ou de leur identité individuelle. Les déséquilibres de pouvoir et les barrières culturelles doivent être combattus pour garantir la satisfaction des besoins de chacun en matière d'eau, d'assainissement et d'hygiène.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Les groupes de population marginalisés et les personnes ne sont pas exclus des services en raison de leur lieu de résidence, du groupe auquel ils appartiennent ou de leur identité individuelle. L'investissement dans le domaine de l'EAH est prioritaire pour les populations et les lieux les plus marginalisés ou dans le besoin. | * Participation des femmes et/ou des personnes marginalisées aux mécanismes de décision/coordination dans le domaine de l'EAH * Données désagrégées par sexe et par économie saisies dans les SIG / indicateurs WASH * Capacité des femmes et/ou des personnes marginalisées à s'engager dans la prise de décisions/demander des droits en matière d'EAH | Dans quelle mesure les obstacles à une plus grande égalité des sexes et à l'inclusion sociale sont-ils levés ? | * Données gouvernementales WASH ventilées par sexe, âge et statut économique * Femmes et personnes marginalisées/représentants de groupes participant activement aux mécanismes de prise de décision et de coordination dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène * Les femmes et les personnes marginalisées ont la capacité et les compétences nécessaires pour participer aux mécanismes de prise de décision et de coordination dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène * Les investissements dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) sont axés en priorité sur les populations/zones les plus marginalisées/en difficulté |
| Comment les femmes participent-elles aux forums sectoriels, y compris aux processus de coordination ? |
| Dans quelle mesure les données ventilées par sexe et par âge sont-elles contrôlées et utilisées ? |
| Dans quelle mesure les modèles de prestation de services répondent-ils aux besoins des personnes marginalisées et vulnérables ? |
| Dans quelle mesure l'investissement dans le secteur WASH est-il prioritaire/ciblé pour les populations et les lieux les plus marginalisés/en difficulté ? |
| Environnement et ressources en eau | **Description :** Environnement et ressources en eau. L'accès au secteur WASH dépend de l'existence d'un accès fiable à des quantités suffisantes d'eau de bonne qualité. Cela dépend à son tour de services d'eau bien gérés et résistants au climat, de ressources en eau et d'écosystèmes bien gérés et résistants au climat, et de la gestion des risques de catastrophes.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** La protection et la gestion des ressources en eau sont coordonnées et les menaces pesant sur les ressources en eau sont surveillées et servent de base à la planification de la résilience. | * Évaluations hydrogéologiques * Surveillance des ressources en eau (qualité de l'eau, niveaux des eaux souterraines, précipitations, débits de surface, etc.) * Allocations * Protection des bassins versants | Comment les menaces à la sécurité de l'eau sont-elles identifiées et quel est le processus mis en place pour les évaluer ? | * La protection et la gestion des ressources en eau sont dirigées par le gouvernement * Les principales menaces qui pèsent sur les ressources en eau sont surveillées et les données sont utilisées pour élaborer des stratégies d'atténuation des risques * Les normes/réglementations en matière d'assainissement de l'environnement et de qualité de l'eau sont appliquées |
| Des plans de surveillance des menaces prioritaires sont-ils élaborés et dans quelle mesure les plans de surveillance sont-ils utilisés ? |
| Quelle a été l'efficacité des données de suivi dans la gestion et/ou la réponse aux menaces réalisées ? |
| Les allocations d'eau sont-elles déterminées en fonction de l'utilisation durable, de l'équité sociale et de l'efficacité économique ? |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Des personnes et des communautés actives et engagées | **Description :** Des personnes et des communautés actives et autonomes sont nécessaires pour garantir que le gouvernement et les prestataires de services soient tenus responsables de la réalisation des droits de l'homme à l'eau et à l'assainissement. Si les communautés marginalisées ne connaissent pas leurs droits et ne sont pas habilitées à les revendiquer, le gouvernement n'est guère incité à garantir la réalisation de ces droits.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Les personnes et les communautés habilitées sont conscientes de leurs droits à l'eau et à l'assainissement et les revendiquent. Elles s'engagent activement dans la planification, le suivi et le retour d'information sur les services WASH afin de s'assurer que leurs droits sont respectés. | * Sensibilisation aux droits et autonomisation * Renforcement des OSC | Dans quelle mesure les personnes / communautés ont-elles accès aux informations sur l'EAH, par exemple la couverture, la qualité de l'eau, les budgets, les processus de planification ? | * Les communautés, y compris les personnes marginalisées, sont conscientes de leurs droits à l'eau et à l'assainissement * Les communautés, y compris les personnes marginalisées, réclament activement leurs droits en matière d'EAH et s'engagent dans la planification, le suivi et le retour d'information sur les services EAH * Les OSC comprennent les droits de l'homme en matière d'eau et d'assainissement et ont les compétences et les capacités nécessaires pour donner aux communautés, y compris aux personnes marginalisées, les moyens de revendiquer leurs droits |
| Dans quelle mesure les utilisateurs/communautés sont-ils activement engagés dans la planification et le suivi des services WASH afin de garantir le respect de leurs droits ? |
| Dans quelle mesure les utilisateurs / communautés connaissent-ils et exigent-ils leurs droits à l'eau et à l'assainissement ? |
| Dans quelle mesure les personnes marginalisées connaissent-elles et exigent-elles leurs droits à l'eau et à l'assainissement ? |
| Un leadership gouvernemental fort | **Description :** Un leadership gouvernemental fort est nécessaire pour garantir que des investissements durables dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène soient prioritaires, que les interventions dans ce domaine soient coordonnées et qu'elles atteignent les plus marginalisés. Sans leadership gouvernemental, les interventions WASH seront fragmentées, non alignées sur la politique gouvernementale et risquent de ne pas être mise à l’échelle.  **État "désiré" suggéré (à mettre en contexte) :** Un leadership gouvernemental fort garantit que les investissements WASH sont bien coordonnés, planifiés, financés, inclusifs, alignés sur la politique et la réglementation nationales, et qu'ils atteignent les plus marginalisés. | * Influencer/ défendre les intérêts * Développement des capacités * Évaluation et analyse | Dans quelle mesure les responsables gouvernementaux s'assurent-ils que le programme WASH est bien coordonné, planifié, financé et contrôlé ? | * Le gouvernement dirige l'élaboration/révision des plans, politiques et stratégies liées à l'eau, à l'assainissement et à l'hygiène * Mécanismes de coordination et processus de revue du secteur dirigé par le gouvernement * Le gouvernement alloue des fonds suffisants pour garantir des services d'eau et d'assainissement inclusifs et durables et des comportements d'hygiène * Le gouvernement utilise les données de suivi WASH pour éclairer la planification et les décisions d'investissement, en donnant la priorité aux zones/populations les plus marginalisées/en difficulté |
| Dans quelle mesure les responsables gouvernementaux s'engagent et écoutent les personnes les plus marginalisées ? |
| Dans quelle mesure les interventions WASH sont-elles alignées sur la politique et les plans du gouvernement ? |
| Dans quelle mesure les chefs de gouvernement sont-ils le fer de lance et/ou les initiateurs des interventions/programmes WASH ? |